

Résidence autonomie Jean Bollard



CONTACTS

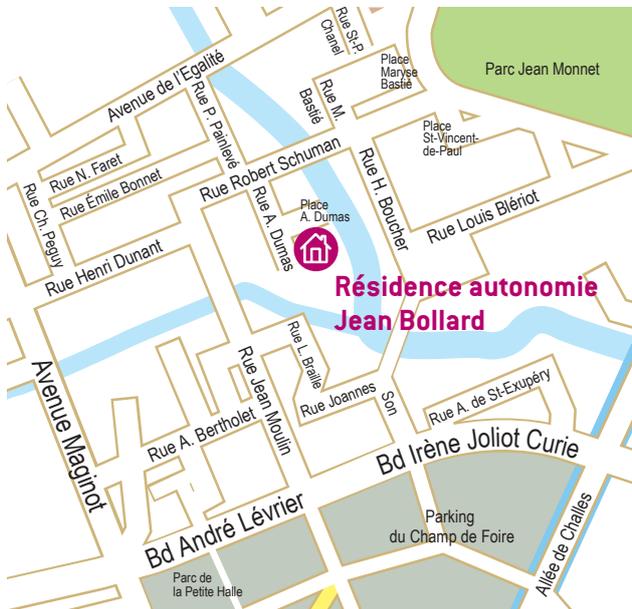
Service des Aînés et des Personnes handicapées – Maison sociale
2 bis, rue Charles Jarrin – 01000 Bourg-en-Bresse

Mail : servicedesaines@bourgenbresse.fr

Secrétariat : Marie-Françoise Robin ou Isabelle Donin, **tél. : 04 74 42 45 70**

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Mariène Bas, responsable des résidences, reçoit sur rendez-vous.



NOTES PERSONNELLES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Résidence autonomie Jean Bollard

PRESTATIONS



SÉCURITÉ

- Un agent de nuit est présent chaque nuit de 20 h à 8 h.
- Un agent de jour est présent du lundi au vendredi.

	Matin	Après-midi
Lundi	7 h 30/11 h	15 h 30/19 h 30
Mardi	7 h 30/11 h 30	15 h 30/19 h 30
Mercredi	7 h 30/11 h	15 h 30/19 h 30
Jeudi	7 h 30/11 h	15 h 30/19 h 30
Vendredi	7 h 30/12 h	

- Absence de personnel en journée les week-ends et jours fériés.



LIEUX COLLECTIFS

Un salon et une buanderie



ACCOMPAGNEMENT MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

L'équipe pluri-disciplinaire a pour but d'accompagner les résidents et de faciliter leur intégration en développant et en soutenant l'autonomie de chacun.

La résidence n'est pas médicalisée.



REPAS

Les appartements sont équipés de plaques électriques et d'un réfrigérateur. Possibilité de faire appel à un service de portage de repas chez un prestataire de votre choix.

Le CCAS de Bourg-en-Bresse peut apporter une aide financière pour le portage de repas à domicile, suivant votre situation.

Pas de restauration collective.



ANIMATIONS

- La résidence propose ponctuellement des temps collectifs.
- Portage de livres
- Un club de retraités associatif à proximité est ouvert chaque après-midi de la semaine, à l'exception du mois d'août.



ENTRETIEN

- L'entretien du logement est à la charge du résident ou de sa famille.
- L'entretien des locaux collectifs est effectué par le personnel.



CHAMBRE D'HÔTE

Une chambre d'hôte située à la résidence autonomie Gustave Monnet peut être louée, sur réservation.

CONDITIONS D'ENTRÉE

Être :

- âgé(e) de plus de 65 ans,
- seul(e) ou en couple,
- valide et autonome, évalué groupe iso-ressources 5 ou 6, capable d'assumer les actes de la vie courante.

LOGEMENTS/TARIFS

– 7 logements de 25m ²	306,81 €
– 6 logements de 31m ²	380,70 €
– 1 logement de 38m ²	473,68 €

Charges comprises : chauffage et électricité

Forfait eau mensuel	12,53 €
Chambre d'hôte (nuitée)	19,26 €

Logements ouvrant droit à l'APL

PROCÉDURE D'ENTRÉE

L'inscription et l'admission ne peuvent se faire qu'avec le consentement de l'intéressé(e).

Entretien et visite de la résidence

sur rendez-vous avec la responsable,
Marlène Bas, au 04 74 42 45 70

